



fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022

MAI 2022



Quels sont vos engagements pour l'école ?

Les parents d'élèves suivent avec attention les débats des élections législatives, qui marqueront l'orientation de notre pays pour les années à venir notamment en matière de politiques éducatives.

La FCPE, première fédération de parents d'élèves de l'enseignement public, n'est ni un syndicat, ni un parti politique, mais un vaste réseau de parents d'élèves adhérents et élus dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges et les lycées.

La FCPE participe à ce titre à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

La FCPE est aussi force de proposition et joue un rôle important dans les instances de l'éducation nationale. Au niveau électoral, ce sont quelque 1 300 000 parents qui ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

Pour la FCPE, l'éducation est donc un enjeu central qui détermine l'avenir de plusieurs millions d'enfants et de jeunes et avec eux l'ensemble des familles.

Nous sommes persuadés que le même sentiment vous anime à ce sujet.

Depuis maintenant près de six mois, nous travaillons avec nos militants à l'élaboration d'une plateforme de propositions plébiscitée par nos militants. Ce travail participatif intitulé «L'école réinventée par ceux qui la vivent» a abouti à ce document.

C'est en ce sens que les parents, comme tous les citoyens français, attendent de connaître en retour des précisions sur vos propositions concernant l'école de la République.

LE SYSTÈME SCOLAIRE

1

Permettre à chaque parent qui le souhaite de scolariser son enfant dans un établissement public en tout point du territoire, en réservant l'argent public exclusivement à l'école publique, en limitant les établissements privés par territoire en fonction de l'offre publique existante et ainsi garantir la mixité au sein des écoles et établissements scolaires.

2

Exiger le respect des textes en imposant au minimum **un rapport annuel** à présenter en conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) **sur les établissements privés hors contrat.**

3

Appliquer **la gratuité de l'école** grâce à une prise en charge réelle par la puissance publique.

4

Créer un observatoire national avec des déclinaisons territoriales **du décrochage scolaire.**

5

Suite à la loi « Pour une école de la confiance » instaurant la scolarisation à partir de 3 ans, prévoir obligatoirement **la présence d'une ATSEM** (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) **par classe pour la maternelle** afin de favoriser les apprentissages.



6

Privilégier **l'accompagnement de chaque élève** dès la maternelle **plutôt que l'évaluation.**

7

Favoriser la mobilité des élèves dans le cadre scolaire **par un maillage territorial et international** simplifié, et renforcer la place de **l'enseignement français à l'étranger.**

8

Développer l'accompagnement des familles **dans l'orientation des élèves.**

LES APPRENTISSAGES

9

Rythmes scolaires : Pour favoriser la réussite scolaire des élèves, **adapter le calendrier scolaire** aux rythmes de l'enfant tout en prenant en compte le temps du transport scolaire.

10

Limiter les effectifs par classe pour mieux apprendre et rendre ainsi possible l'accompagnement des élèves en difficulté par les enseignants. En France, pour les élèves du secondaire, la taille moyenne des classes est de 29 élèves, c'est la valeur la plus haute observée pour les pays européens. Moins d'élèves par classe doit être un objectif prioritaire, pour se rapprocher des quotas moyens observés dans les autres pays de l'OCDE.

11

Développer les formes d'apprentissage hors les murs et les approches pédagogiques innovantes en fonction des problématiques territoriales et des environnements.

12

Développer l'offre culturelle et sportive en milieu scolaire en proposant aux familles des parcours de découverte adaptés dès la première année de maternelle en complément des temps scolaires.



LA VIE SCOLAIRE

13

Mettre fin à l'exclusion définitive des élèves pour des problèmes disciplinaires et renforcer la formation des personnels éducatifs dans la connaissance des compétences psychosociales, les dynamiques de groupes des enfants et des adolescents. L'exclusion n'est pas la solution, la prévention, oui.

14

Améliorer la formation des assistants d'éducation (AED) et augmenter les effectifs encadrants en s'appuyant sur des spécificités métiers privilégiant les connaissances psychosociales pour améliorer le climat scolaire.

15

Mettre en place des diagnostics d'établissements quand plusieurs cas de harcèlement ou d'incidents sont constatés.



LES MISSIONS DES ENSEIGNANTS

16

Respecter le nombre d'heures légal devant élèves et redéfinir un cadre légal des brigades de remplaçants.

Plus de 55 000 heures de cours perdues pour les élèves depuis septembre 2021 ! Un chiffre bien en deçà de la réalité. La FCPE exige un enseignant devant chaque élève, quoi qu'il en coûte.

17

Proposer une loi nationale imposant des critères définissant les besoins, les modalités **de remplacement** et les moyens à allouer en fonction du nombre d'établissements ou d'une situation particulière comme une pandémie.

18

Offrir et **favoriser le déplacement** pour une durée limitée, **des remplaçants d'un territoire à un autre** en fonction des besoins, de leur disponibilité et de leur choix.

19

Amplifier la formation des enseignants.



L'ÉCOLE INCLUSIVE

- 20** **Accentuer la politique d'accueil et d'accompagnement** des élèves en situation de handicap ou allophones en classe ordinaire, **valoriser le statut** des accompagnants d'élèves en situation de handicap (**AESH**) pour que chaque enfant puisse bénéficier de leur présence.
- 21** **Assurer l'égalité d'accès au temps périscolaire des élèves en situation de handicap partout sur le territoire** par des moyens supplémentaires alloués aux collectivités.
- 22** **Renforcer la formation** des AESH, des AED, des enseignants, des CPE et des chefs d'établissement **à l'inclusion**.
- 23** **Sensibiliser** les personnels **à l'accueil** particulier **des enfants allophones**.
- 24** **Proposer des espaces dédiés** dans les établissements **pour l'accueil de professionnels extérieurs conventionnés** avec l'Éducation nationale pour accompagner l'inclusion des élèves sur le temps scolaire, aider les parents et désengorger les files d'attente auprès des professionnels.



- 25** **Réduire le nombre d'élèves par classe et augmenter l'espace** afin de faire respecter les normes pour un meilleur accueil des élèves **en ULIS**.
- 26** **Rendre public le bilan des PIAL**.

LA SANTÉ SCOLAIRE

27

Revaloriser les salaires des infirmières scolaires

pour les aligner sur ceux du privé **et éviter la pénurie** en milieu scolaire. Il est urgent de sauver la santé scolaire ! On ne compte en France que 850 médecins scolaires pour 12 millions d'élèves. Les infirmières assurent leurs missions auprès de plus de 1500 élèves, au lieu de 500.

28

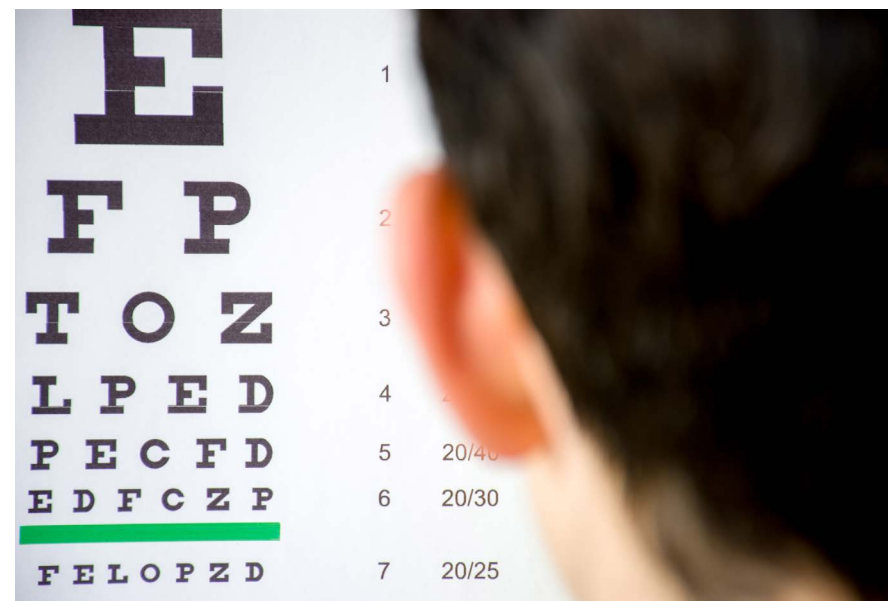
Signer **des conventions avec des professionnels de santé spécialisés** pour intervenir dans les établissements scolaires publics.

29

Envisager **la mise en place de la télémedecine gratuite dans le cadre scolaire pour connecter les familles les plus précaires** à des spécialistes de santé, mais aussi pour les élèves les plus précaires et isolés.

**À LIRE ÉGALEMENT**

Ensemble, dynamisons la santé à l'école : Réunis en congrès extraordinaire le 22 mars 2022, la FCPE, le Snics-FSU, l'Unef, la Voix lycéenne, la FSU ont lancé un appel solennel aux candidats pour renforcer d'urgence la santé à l'école et formulent 10 propositions.



LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

30

Travailler avec les élèves sur la connaissance et l'exercice de leurs droits, en s'appuyant sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et ainsi offrir à chaque élève, un cours ou une initiation au droit.

31

Accentuer la lutte contre toutes les formes de discriminations en organisant des journées projet dédiées dans tous les établissements scolaires.

32

Permettre **l'accès aux études supérieures** de tous les élèves **en fonction de leurs souhaits d'orientation** et non en fonction de leur lieu de résidence.



LES PARENTS D'ÉLÈVES

33

Renforcer le statut de parent délégué, avec à la clé, **un vrai droit à la formation, un accès simplifié à l'indemnisation** pour siéger dans les instances y compris locales, et une réelle application du décret de 2006 (horaires des réunions, moyens d'action...) par l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

34

Promouvoir le bénévolat en milieu scolaire par **une véritable campagne nationale de valorisation et de reconnaissance du rôle de parent d'élève**.

35

Amplifier et faire vivre la coéducation par des moyens numériques adaptés.



LA VOIE PROFESSIONNELLE

36

Mettre en place un lycée modulaire et polyvalent

où il n'existe plus de séparation entre des voies générales, technologiques et professionnelles. L'école trie les élèves, les hiérarchise et en exclut une partie, en fonction du niveau scolaire, lui-même corrélé au milieu social.

37

Valoriser la voie professionnelle et agricole par des outils d'orientation spécifiques et de communication à destination des familles.

38

Développer l'offre territoriale de formation professionnelle et agricole du secteur public pour permettre l'accès du plus grand nombre.

39

Ouvrir les établissements scolaires de la voie professionnelle **à des partenaires du monde professionnel** pour permettre un meilleur développement des filières.



LES DÉFIS DE DEMAIN

L'État et les collectivités doivent adapter l'école aux mutations de la société.

40 Améliorer la performance énergétique des bâtiments scolaires **en proposant un véritable plan de financement de restructuration du bâti scolaire.**

41 **Équiper nationalement les élèves en outils numériques gratuits.**

42 **Développer une restauration scolaire bio, locale, durable et respectueuse du vivant.**

43 **Écouter la parole des élèves et s'appuyer sur leur créativité sur la question des enjeux environnementaux et sociétaux de demain** en les incluant dans les décisions stratégiques éducatives locales, départementales, nationales et internationales.



LE TOP 5 DE NOS EXIGENCES

Les exigences des parents d'élèves

La FCPE attend du futur chef de l'État qu'elle ou il s'engage à mettre en œuvre des mesures urgentes pour l'école. Pas question pour nous de donner un blanc-seing quelle que soit l'issue du second tour. Le sujet est trop important pour les générations à venir, et les attentes de la communauté éducative sont nombreuses. Parmi les revendications de la FCPE, les parents d'élèves se sont prononcés* et ont plébiscité quelques-unes d'entre elles comme prioritaires !



*Le sondage a été réalisé en ligne sur notre site internet entre le 31 mars et le 15 avril 2022. Panel de 1300 parents.

www.fcpe.asso.fr



@fcpe.nationale



@FCPE_nationale